

# Rythmes scolaires 2018

## Rentrée 2018-2019 Consultation des conseils d'école

*En 2017, la Ville de Romans-sur-Isère s'est engagée dans l'évaluation des temps d'activités périscolaires (TAP). Quelque 400 personnes (parents d'élèves\*, directeurs d'école, enseignants, représentants du monde associatif, écoles « témoin»...) ont participé à la consultation menée de juin à décembre 2017.*

(\*) : 2000 questionnaires envoyés aux parents.

73%

des parents interrogés souhaitent revenir à la semaine des 4 jours.

87%

ressentent un impact des rythmes actuels sur la fatigue des enfants.

50%

des directeurs d'école sont favorables à un retour à la semaine des 4 jours.

*La Ville de Romans-sur-Isère propose aux conseils d'écoles, pour la rentrée 2018/2019 :*

**LE RETOUR À LA SEMAINE DES 4 JOURS**



*Les 24 heures d'enseignement scolaire seront réparties ainsi sur la semaine :*

**LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI :**  
**8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30**

**MERCREDI :**

*La Ville de Romans proposera une offre municipale avec*

- **3 accueils de loisirs maternels** à la journée (Les Ors, les Méannes, La République)
- **une offre sportive le matin (Pass'mercredi)**
- **un accueil de loisirs pour les + de 6 ans les après-midi (ALSH Monnaie).**

**Prochaines étapes :**

- **Consultation** des 21 conseils d'école du 19 janvier au 6 février 2018.
- **Offre du mercredi :** intégration des propositions des conseils d'école et des partenaires associatifs (maisons de quartier, amicale laïque...) et du « Plan mercredi » annoncé par le ministre de l'éducation nationale en novembre 2017.
- **Communication** aux parents de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019 : à partir du 7 février.
- **Inscriptions scolaires et périscolaires (heures éducatives\*, restauration et activités du mercredi) du 26 février au 31 mars selon les secteurs.**

(\*) : Accueil du matin et du soir.